

11.11 Eglise catholique

Abus en Allemagne

Reconnus tardivement, les abus sexuels dans l'Eglise allemande ont invité l'Eglise à rechercher la vérité sur ce qui s'était passé. Les résistances à la transparence ont été nombreuses. Ces abus ont poussé de nombreux catholiques à quitter l'Eglise. Un système de compensations a été mis en place pour indemniser aux victimes.

L'Eglise catholique allemande est une puissance considérable, 27 diocèses et 23,6 millions de pratiquants, soit 29% de la population, la dénomination religieuse la plus nombreuse dans le pays. Elle est aussi une puissance financière¹ car elle bénéficie de l'impôt « Kirchensteuer² », qui donne 8% de l'impôt sur le revenu à l'Eglise, ce qui lui permet de disposer de plusieurs centaines de milliers d'employés.



Des révélations sont publiées à partir de 2010

La crise des abus sexuels dans l'Eglise, qui remplissait l'actualité des Etats-Unis depuis la fin du XXe siècle au point d'imposer les mesures de Dallas en 2002, n'a été rendue publique en Allemagne qu'en janvier 2010 avec les déclarations du directeur jésuite de l'école Canisius de Berlin, **le père Klaus Mertes**, qui révélait les abus sexuels commis dans son établissement³.



Ayant entendu des rumeurs sur des abus sexuels à l'école de la part de deux religieux dans les années 1965-1985, il a envoyé une lettre aux anciens élèves et a reçu quelque 200 réponses. Il fallait du courage pour répondre. Le collège a donné 5000 € d'indemnités à chacun et a proposé des formations dans les classes, données par des associations de victimes. Cette transparence n'a pas été appréciée partout. Le reproche a été fait d'avoir sali l'image de l'Eglise.

Plus tard en juillet 2017, une autre affaire secoue toute l'Allemagne, celle du chœur catholique de Ratisbonne, où 547 enfants ont subi des sévices physiques et des abus sexuels, allant jusqu'au viol, entre 1945 et 1992. **Mgr Goerg Ratzinger**, frère de Benoît XVI, qui a dirigé le chœur de 1964 à 1994, assure n'avoir eu aucune connaissance de ces abus. Devant cette



¹ Elle aurait un revenu annuel de près de 5 milliards d'euros, ce qui permet un financement de beaucoup d'activités au niveau mondial

² Impôt d'Eglise

³ *La Croix*, 2 janvier 2012, « Deux ans après, le collège jésuite de Berlin sort de la tourmente »

accumulation d'affaires, bien des catholiques, spécialement non pratiquants, se sont éloignés de l'Eglise. Le mouvement de retrait de l'Eglise a débuté à cette époque.

Au point où la hiérarchie a dû préciser les conséquences d'un refus de l'impôt d'Eglise, qui se concrétisait par le refus des sacrements⁴ après une discussion avec le catholique concerné. A cette époque a été lancée une commission pour réfléchir à l'indemnisation des victimes au niveau national.

Un rapport incomplet et dramatique

En 2011, la première étude indépendante sur les abus sexuels dans l'Eglise commence ses travaux. Son directeur, Christian Pfeiffer, démissionne en 2013 pour dénoncer les difficultés qu'il rencontre pour avoir accès aux sources. Cette même année, plusieurs universités sont mandatées par la Conférence épiscopale, sous la direction du psychiatre Harald Dressing, pour réaliser une enquête qui donnera lieu à un rapport publié le 25 septembre 2018.

Les chiffres révélés sont considérables : 3 677 enfants et adolescents ont été victimes de 1 670 religieux. 5,1% des prêtres sont auteurs d'abus sexuels. Ce sont des ordres de grandeur, car l'Eglise ne sait même pas le nombre de personnes travaillant pour elle et les archives de deux diocèses ont été détruites. De plus, 17 diocèses n'ont pas livré de données avant l'année 2000. Selon les auteurs de l'étude, l'Eglise a aussi « détruit et manipulé » systématiquement de nombreux documents relatifs à des suspects et minimisé sciemment la gravité des faits »⁵. Il est donc probable que le nombre réel d'abus est largement supérieur.

Il reste aussi à étudier la manière dont les cas d'abus connus ont été traités avant la publication de ce rapport : il semble qu'un tiers des suspects aient fait l'objet de procédures canoniques, mais avec des sanctions minimales. Le plus souvent, ils étaient transférés sans que les fidèles ne soient avertis du danger potentiel pour les enfants.

Le cardinal Marx, Président de la conférence épiscopale, s'est dit effrayé⁶ par ces résultats. Il faut faire un travail d'introspection sur ce qui s'est passé, dit-il, autant sur ces abus que sur la volonté de les dissimuler. L'évêque de Trèves, Stephan Ackermann, chargé de ce dossier déclare : « Croire que l'Eglise peut avancer seule est une erreur. Nous avons besoin d'une aide extérieure et de l'aide des victimes ». Des directives avaient été prises dès 2002 quand s'est faite la prise de conscience des abus dans l'Eglise au niveau mondial. Le dialogue avec les victimes et les enquêtes ont commencé en 2010, avec la mise en place de mesures de prévention plus fortes. Mais ce rapport pointe à la fois les conséquences d'un cléricalisme renforcé par la puissance financière de l'institution, d'une volonté de protéger l'institution, et d'un mauvais usage de la confession.



■ Une confiance entamée

Les sorties de l'Eglise sont fréquentes en Allemagne pour de multiples raisons. Mais ces années 2010 ont vu les chiffres de sortie grandir, à la grande inquiétude des autorités ecclésiastiques. En 2018, 216 078 fidèles ont quitté l'Eglise⁷. Ces chiffres sont en augmentation depuis 10 ans, au point que sur 27,4 millions de



⁴ *La Croix*, 23 septembre 2012

⁵ *Le Point international*, 25 septembre 2018

⁶ *La Croix*, 26 septembre 2018, « Abus sexuels, l'Eglise allemande poursuit son travail de vérité ».

⁷ *La Croix*, 22 juillet 2019

fidèles en 1997, l'Eglise en a perdu plus de 6 millions. Il ne fait pas de doute que cette accélération des départs est due à la crise des abus sexuels commis par des prêtres.

Mais d'autres facteurs s'y ajoutent comme la déception devant la lenteur des réformes de l'Eglise, notamment autour du rôle des femmes, et de l'ordination d'hommes mariés. Alertés sur ces insatisfactions, les évêques ont décidé l'organisation d'un synode national, approuvé par le pape dans une lettre du 29 juin 2019, et qui a tenu sa première session fin janvier 2020.

Des compensations

La question des compensations financières a été posée très tôt par les victimes. La discussion a été longue et compliquée. Finalement, un débat de fond a eu lieu à l'Assemblée de l'épiscopat allemand du début mars 2020⁸ et a permis des propositions. Une association de victimes a estimé que les sommes avancées (50 000 €, parfois plus selon les cas) n'étaient pas à la hauteur. Depuis 2011, « les prestations en reconnaissance de la souffrance » versées à quelque de 2 000 victimes se sont montées à 10,1 millions d'euros. Une commission indépendante avait proposé un système individualisé selon la gravité des cas, allant de 40 000 à 400 000 €.

Vigilance des associations de victimes

Les différentes associations de victimes, Eckiger Tisch, Wilwasser ou Tauwetter restent vigilantes sur tous ces points. Eckiger Tisch a jugé « superficiel » le rapport de 2018 basé sur des archives incomplètes et qui ne cite aucun responsable par nom⁹. Le gouvernement allemand lui-même est intervenu par la voix de la ministre de la Justice, Katarina Barley, pour demander que l'Eglise collabore avec les autorités judiciaires, car, selon elle, le rapport de 2018 ne montre probablement que le pic de l'iceberg. Elle réclame l'instauration d'un profond « changement de culture » au sein de l'Eglise.



Pour l'association Eckiger Tisch, « le seul moyen de faire toute la lumière sur les sévices passe par la mise en place d'une commission indépendante sous l'égide de l'Etat ». Les chercheurs universitaires n'ont pu examiner en effet que des dossiers qui avaient été sélectionnés et transmis par l'Eglise. De son côté, Jörg Schuh, porte-parole du centre d'accueil des victimes d'abus sexuels, Tauwetter, demande que l'Eglise s'occupe enfin du problème. Il qualifie de « criminelle » une institution qui couvre les crimes commis par ses cadres.

Rédigé par Pierre de Charentenay – avril 2020

⁸ Voir *La Croix*, 6 mars 2020, « Abus sexuels, les victimes déçues par l'Eglise »

⁹ *Le Point International*, 25 septembre 2018